BRUDED

VISITES DE CIMETIERES PAYSAGERS

SEPTEMBRE 2012

⇒ **Plélan-le-Grand (35)**

⇒ **Mordelles (35**

⇒ **Le Rheu (35)**

Mordelles.

L'objectif de la journée

Végétation, gestion en zéro phyto, mobilier urbains adapté, jardins du souvenir, « intégration » du cimetière à la ville, etc. Les communes suivantes ont fait le choix de cimetières paysagers et accepté de faire partager leurs expériences. Ce compte –rendu est délibérément très synthétique. Cliquez sur les liens pour accéder aux documents joints

Plélan-le-Grand

Le cimetière , situé au centre-ville, étant presque rempli malgré les reprises de concessions, il était nécessaire de l'agrandir afin de répondre aux nouveaux besoins de la population : cavurnes et columbarium notamment. D'où le choix de le prolonger sur un terrain communal ouvert sur la forêt de Brocéliande.

Le projet a nécessité 2 ans pour mûrir (entre 2008 et 2010). Les services techniques, des « personnalités locales » et le marbrier (important pour calculer les reculs nécessaires notamment) ont été étroitement associés à sa conception.

Le nouvel espace est situé dans la continuité du cimetière actuel en direction de la forêt de Paimpont. Un mur a été abattu et remplacé par une haie et l'allée centrale prolongée.

L'extension cimetière s'étale sur 5000 m², comprenant :

- Des espaces prévus pour les concessions classiques (aujourd'hui enherbés) et pour les cavurnes (tri-couche gravillonné),
- Un jardin du souvenir situé au centre (selon la réglementation actuelle, composé d'un ensemble de galets posés sur un grillage recouvrant une fosse),
- Des allées en tri-couche gravillonné,
- Un local technique doté des sanitaires,
- Deux prairies fleuries qui ont été tondues (Selon les services techniques : « La prairie fleurie, c'est joli la 1ère année, un peu moins la seconde et la 3ème, on a de tout, c'est n'importe quoi … » avis partagé par ceux de Mordelles)

Entretien

Les services techniques utilisent des produits phytos dans le cimetière (sur le gravillonné uniquement). Les pelouses sont tondues régulièrement.
Le ramassage des feuilles des arbres demandera de plus en plus de travail au fil des ans.

Appréciation / recul

Si la population apprécie l'extension, la juge globalement plus « jolie » que l'ancien cimetière, des retours font mention de la volonté d'avoir un cimetière « propre », de ne pas apprécier d'avoir les pieds dans l'herbe. Les élus et services ont mis en place une médiation pour répondre aux mécontentements ponctuels et ils estiment qu'il faut du temps pour faire évoluer les mentalités

Règlement

La mairie autorise les ventes d'avance, mais une dalle doit dans ce cas, être impérativement posée pour matérialiser l'espace.

Budget

Le coût global de cette opération s'élève à **313 624 € H.T.** dont 258 130 € pour l'extension du cimetière et 55 494 € pour l'aménagement du local technique

Annexes (cliquez)

- Plan de masse
- Eléments de règlement

Une extension ouverte sur la forêt de Paimpont.

Le colombarium.

Des allées en tricouche.

Des aménagements paysagers qui participent à l'intégration de l'espace dans son environnement.

Les cavurnes sont de plus en plus demandés par les familles.

Mordelles

A la fin des années 90, Mordelles a fait le choix de construire un nouveau cimetière dans la continuité immédiate du bourg, accessible facilement en bus, au cœur d'un terrain à urbaniser (une ZAC est en cours).

Les élus ont voulu qu'il soit un espace calme et intime, tout en étant complètement ouvert sur la ville pour qu'il puisse être considéré comme un lieu de promenade.
Les éléments importants de leur programme étaient les suivants :

- 300 emplacements en tombes (2 tranches)
- Un espace de regroupement familial
- Un columbarium évolutif
- Un bâtiment de service (avec sanitaires)
- Des espaces paysagers (l'ensemble devait être compris comme un parc paysager et les haies existantes maintenues)
- Création d'un parc de stationnement de 50 places avec possibilité d'extension

L'équipe de maitrise d'œuvre, qui devait être obligatoirement pluridisciplinaire (architecture / urbanisme / Paysage / structure) et expérimentée a été choisie par concours. C'est l'équipe de Philippe Madec. qui a été retenue. Il a fallu 2 années entre la première étude hydrologique et la livraison des premiers emplacements.

Le projet

Le nouveau cimetière est très réfléchi. Un axe est-ouest (représentant le levant et le couchant ou le passage de la vie à la mort), le structure. Cet axe est tenu à l'Est par le columbarium et une grande plaque donner l'occasion aux visiteurs d'apercevoir leur ombre, et à l'Ouest par une étendue paysagère abritant un lourd bloc de granit, symbolisant l'humanité et d'un chêne. Le plan est composé sur la base de carrés permettant une certaine intimité. Des treilles noires bordent les haies. Un jardin du souvenir est tout près de l'entrée, à côté de l'abri pour cérémonies civiles. Un carré pour des urnes enterrées (cavurnes) s'ouvre sur le jardin du souvenir.

Entretien

La commune est en zéro phyto. Tout le désherbage est donc mécanique.

Budget

Terrains + frais : 160 000F (24 392 €)
Travaux : 1 250 000F (190 561€)
Frais d'études 20% : 250 000F (38 112 €)
Total TTC : 2 001 960 F (305 197 €)
La commune a bénéficié d'une DGE de 100 000F (15 245 €)

Annexes (cliquez) :

- Plan de masse
- Programme
- Règlement

A l'entrée du cimetière un cube de granite fait face à un chêne.

Le policier municipal est responsable du respect du règlement.

Des aménagements paysagers très étudiés.

L'espace des cavurnes

Des haies hautes entourent les différentes parties du cimetière.

Le colombarium.

Le Rheu

Depuis les années 60, sous l'impulsion du Maire Jean CHATEL, conseillé par l'urbaniste Gaston BARDET, résident du Rheu, la commune a été peu à peu transformée et développée en cité-jardin. Dans cette vision, le cimetière-parc créé en 1982, a été pensé comme un parc légèrement vallonné et un lieu de promenade.

La réalisation comporte :

- Un parc de stationnement qui fait aussi office d'aire de covoiturage.
- Une large entrée encadrée par un local technique comprenant un préau trop étroit pour accueillir les cérémonies (souligné par les élus, une salle sera construite prochainement).
- Des cheminements tout en courbe (bi-couche)
- Des allées qui desservent des chemins bordés par les tombes ou cavurnes, elles-mêmes bordées de haies d'ifs basses (à la hauteur d'une tombe, permettant juste de les masquer).
- Un jardin du souvenir : en espace enherbé avec un grand cèdre. Il devrait être mis en règle (voir Plélan-le-Grand)
- A venir : un Columbarium complètement ouvert sur l'extérieur.

Localisation

Le cimetière-parc est situé à 1km du bourg, un peu à l'écart, mais desservi par des cheminements venant du bourg.

Entretien

La commune a considérablement réduit l'utilisation des phytos mais estime qu'ils sont encore nécessaires pour les cimetières. Ici, les allées (en bordure) sont traitées une fois par an avec de l'anti-germinatif. Le reste est entretenu mécaniquement.

Règlement

Il n'est pas possible de réserver d'avance (sinon, le cimetière serait déjà « plein » et tout le monde voudrait choisir son emplacement (par exemple, pas sous le cerisier)). Pour les cavurnes, il est interdit de mettre une stèle en plus de la plaque au sol.

L'entrée du cimetière-parc.

Le local technique avec préau.

Des allées sinueuses, des arbres…

Des tombes réparties en blocs séparés par des haies les dissimulent.

Des participants attentifs aux explications du responsable technique.

Un espace pour les cavurnes.

BRUDED est soutenu par :

ADEME

Région BRETAGNE

CONSEIL GÉNÉRAL Finistère Penn-ar-Bed

LOIRE ATLANTIQUE Département solidaire Conseil général